

## QUELQUES DATES DANS L'AGENDA

### DES ÉLUS :

1<sup>er</sup> juin : Éric Berroche rencontre l'association « le souffle et la flamme »,  
1<sup>er</sup> juin : Éric Berroche co-préside le conseil de quartier du Blosne,  
2,3,4 et 5 juin : Yannick Nadesan délégué au congrès du PCF,  
2 juin : Éric Berroche rencontre l'association Liberté Couleurs,  
2 juin : Conseil d'agglomération,  
3 juin : Éric Berroche à l'inauguration de la tour Sarah Bernhardt,  
7 juin : Éric Berroche au café hall des habitants du square de Galicie,  
7 juin : Laëtitia Médard préside le conseil des conseils de crèche,  
8 juin : Éric Berroche au café hall de la place de Monténégro,  
9 juin : Katja Krüger accueille Luc Gwiazdzinski pour une conférence des « Jeudis du temps »,  
9 juin : Éric Berroche tient une permanence sur le marché de Sarah Bernhardt,  
9 juin : Éric Berroche au conseil d'administration du Triangle,  
10 juin : Yannick Nadesan à la fête de l'école Andrée Chédid,  
11 juin : Katja Krüger et Yannick Nadesan au banquet de la JC 35,  
13 juin : Yannick Nadesan au rassemblement en hommage aux victimes de la fusillade d'Orlando,  
15 juin : Laëtitia Médard rencontre l'association Parenbouge,  
15 juin : Permanence d'Éric Berroche devant la MJC Maison de Suède,  
16 juin : Laëtitia Médard au conseil de la crèche Pauline Kergomard,  
17 juin : Yannick Nadesan présente l'expérience SPL et l'harmonisation des tarifs à la communauté d'agglomération Porte de l'Isère,  
18 juin : Yannick Nadesan au séminaire des élus de la Collectivité Eau du Bassin Rennais,  
20 juin : Éric Berroche rencontre l'association Art et Manières,  
21 juin : Éric Berroche de permanence au centre commercial Sainte Elisabeth,  
21 juin : Éric Berroche préside une réunion publique sur la dédensification du patrimoine arboré de l'allée du Gacet,  
21 juin – Yannick Nadesan au conseil d'école Andrée Chédid,  
22 juin : Éric Berroche invité du journal de TVRennes au sujet du projet du Blosne,  
22 juin - Yannick Nadesan préside le comité Eau du Bassin Rennais,  
23 juin : Manifestation contre la loi Travail,  
23 juin : Éric Berroche à l'inauguration du pôle de service « Le Samara »,  
24 Juin : Éric Berroche rencontre les habitants de la place de Monténégro autour d'une table de quartier « agir ensemble au Blosne »,  
27 juin : Conseil Municipal,  
29 juin – Yannick Nadesan à une réunion avec les communes de Saint Sulpice la Forêt et Acigné sur les modes de gestion de l'eau,  
1<sup>er</sup> juillet – Yannick Nadesan à une réunion avec la commune de Chevaigné sur les modes de gestion de l'eau.



## Les casseurs fragilisent la démocratie et méprisent les syndicats

Au conseil municipal du 27 juin, Éric Berroche a fermement condamné les violences perpétrées par des casseurs en marge de la manifestation du 23 juin contre la loi Travail.

« 300 voyous ont méthodiquement saccagé des commerces, des banques, des voitures, des immeubles et des bâtiments publics. Ils méprisent les syndicats : à Paris, ils ont frappé des militants de la CGT ; ils ont saccagé les locaux de la CFDT et de la CGT. [Ils] visent à fragiliser la démocratie par le chaos et la destruction. »...

« Il est maintenant très clair que le discours et les intentions de Monsieur le Premier ministre ne sont pas acceptables. Il est en effet inadmissible d'assimiler les syndicalistes et les manifestants à des délinquants. Il est gravissime d'avoir envisagé l'interdiction des manifestations syndicales. »

Éric Berroche a également exigé « des moyens supplémentaires pour faire cesser ces violences ». Enfin, le président du groupe communiste a fustigé « la complaisance ou le soutien à celles et ceux qui, quelles qu'en soient les motivations, agressent et cassent. »

« Notre démocratie, les libertés, dont les libertés syndicales ne peuvent cohabiter avec des attitudes qui légitiment la violence. »



## Un flot de décision

Le 22 juin, Yannick Nadesan présidait un comité Eau du Bassin Rennais à l'ordre du jour particulièrement consistant. Parmi les décisions prises, on notera la seconde phase de travaux de rénovation de l'usine de Villejean qui renforcera ses capacités à traiter les eaux du Meu avec un investissement de 5,6 millions d'euros. Également, la CEBR va adhérer à France Eau Publique, réseau de collectivités rassemblées autour de valeurs de solidarité, de transparence et de qualité du service à moindre coût.

Enfin, la CEBR va renforcer ses initiatives de solidarité internationale notamment par la poursuite de la coopération avec la ville palestinienne de Beitunia (photo : Yannick Nadesan avec le maire de Beitunia).



## Qu'est-ce que la parentalité ?

Le conseil des conseils de crèches présidé par Laëtitia Médard le 7 juin dernier interrogeait la place des parents dans les établissements d'accueil et leurs rapports avec les professionnels de la petite enfance.

Au terme d'échanges très riches entre les parents élus et les personnels des crèches, l'adjointe à la petite enfance a souligné « la multitude d'outils déjà existants qu'il convient d'approfondir, de consolider et d'élargir. »

Parmi ceux-ci : la création d'un « espace parents » dans chaque crèche, la systématisation d'un entretien annuel avec chaque famille, le développement de la participation des parents aux activités et sorties...